



Laboratoire agréé par :  
- le Ministère de la Santé  
- le Ministère en charge de l'Environnement

Draguignan, le 15/12/2017

Destinataire :

**SCHS LA SEYNE SUR MER**  
**4 RUE CALMETTE ET GUERIN**

83500 LA SEYNE SUR MER

## Rapport définitif

Numéro Labo : 2017.18449-1-1

Déposé le.....: **12/12/2017 10:00**  
Prélevé le.....: **12/12/2017 09:30** par LE CLIENT dépôt Site Toulon  
Méthode de prélèvement...: selon modalités internes du préleveur et/ou du client  
Motif de prélèvement.....: Autosurveillance  
Type de prélèvement.....: Eau de mer  
Type d'analyse.....: +éléments supplémentaires MICROBIOLOGIE  
**Commune du point.....: LA SEYNE-SUR-MER**  
**Nom du point .....: PLAGE DES SABLETTES CENTRE POSTE DE SECOURS**  
Localisation du point.....:  
Date début d'analyse .....: 12/12/2017

<u>Analyses</u>	<u>Résultats</u>		<u>Méthodes</u>
<i>Microbiologie environnementale</i>			
Escherichia coli NPP	30	/100 ml	NF EN ISO 9308-3(c)(D)
Entérocoques intest. NPP	15	/100 ml	NF EN ISO 7899-1(c)(D)

Observation(s) terrain.....:  
Commentaire sur échantillon: T°EAU : 14.1°C  
N° bon de commande.....: 2017.473

**Pierre-Olivier Ouary**  
**Responsable du Pôle Prélèvements / Gestion de**  
**la Relation Client**

La Seyne sur Mer, le 15/12/2017

Le Responsable du S.C.H.S.

**F. CLAMONT**

(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(e) : Essais réalisés sous couvert de l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011.

(D) : Essais réalisés sur le site de Draguignan - (T) : Essais réalisés sur le site de Toulon

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il contient 1 page(s). La reproduction de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Fax: 04.94.67.49.11 - Ldai83@var.fr  
Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue François Cuzin - 83000 TOULON

N° labo :  
2017.18449-1-1

Modèle:  
B.HY\_01  
Version :  
04

Page 1 / 1

